

# Marghem appelle l'Allemagne à la rescousse

- Les grandes manœuvres sont lancées pour éviter un plan de délestage.
- L'Allemagne s'est engagée à porter assistance à la Belgique.
- Il reste à voir si cette solution est plausible d'un point de vue technique.

## 600

millions d'euros

C'est le montant du coût pour Engie de l'indisponibilité des centrales belges en 2018.

**D**u 20 octobre au 29 novembre prochain, Doel 3 sera le seul réacteur nucléaire belge sur sept qui produira de l'électricité. Tous les autres seront à l'arrêt soit pour maintenance (Tihange 1), soit pour des problèmes de tuyauterie (Doel 1 et 2), soit pour des anomalies de béton (Doel 4, Tihange 2, Tihange 3).

Le mois de novembre s'annonce donc très tendu au niveau de notre approvisionnement électrique. Selon nos estimations basées sur des chiffres d'Elia, qui est resté étrangement muet sur le sujet, la Belgique devra importer 3 800 MW, grosso modo, pour couvrir sa propre consommation d'électricité. Or nos capacités d'importation varient entre zéro et 4 500 MW, au grand maximum. Ce qui place la Belgique dans une situation délicate pour affronter le mois de novembre. *"Le potentiel d'importation de la Belgique peut réellement tomber jusqu'à zéro dans des situations extrêmes, explique un expert du secteur. Dans ce cas, il n'y aurait pas assez de capacités de production et d'importation pour couvrir notre demande."*

Rappelons que, si une pénurie d'électricité est anticipée, le gouvernement peut toujours déclencher le plan de délestage pour réduire notre consommation (voir ci-contre), et ainsi éviter un *black-out* généralisé.

Bien que la situation soit très critique, le cabinet Marghem ne veut pas entendre parler de ce plan

de délestage à l'heure actuelle. Selon nos informations, la libérale serait d'ailleurs sur le point de nouer des accords avec l'Allemagne, la France et les Pays-Bas afin que ces trois pays mettent des capacités à notre disposition.

*"L'Allemagne a déjà pris l'engagement de nous aider", confirme le porte-parole de Marie-Christine Marghem, ministre fédérale de l'Énergie. "Un accord va bientôt être signé avec Peter Altmaier, le ministre allemand de l'Économie et de l'Énergie. Deux autres accords pourraient suivre avec les Pays-Bas, puis avec la France."*

Un résultat incertain

Certains évoquent une capacité de 5 500 MW mise à disposition de la Belgique, un chiffre non confirmé par le cabinet Marghem. Ces engagements de nos voisins pourront-ils réellement aider la Belgique à se sortir de l'impasse ? Accord ou pas accord, ces pays ne pourront évidemment pas exporter vers la Belgique s'ils ne disposent pas de capacités chez eux. *"Même avec ces accords, il faut que la capacité soit disponible à l'étranger, confirme le cabinet Marghem. En cas de vague de froid sur l'Europe, ça pourrait ne pas être le cas."*

L'objectif du cabinet Marghem est donc de donner la priorité à la Belgique si des capacités étaient disponibles en Allemagne, aux Pays-Bas et en France. Mais il n'est pas du tout sûr que les accords aillent dans ce sens-là...

Laurent Lambrecht

Certains évoquent une capacité de 5 500 MW qui pourrait être mise à disposition de la Belgique.

## Factures

### Test-Achats sceptique sur la possibilité de poursuivre Electrabel

**Poursuites ?** La sortie de Marie-Christine Marghem mettant en cause la responsabilité d'Electrabel au sujet de la hausse des prix de l'électricité consécutive aux problèmes de son parc nucléaire a surpris pas mal d'acteurs du secteur. Sera-t-il possible de se retourner vers l'entreprise pour exiger des dédommagements ? Chez Test-Achats, on se montre dubitatif. *"Selon une première analyse, une action en responsabilité initiée par des consommateurs n'irait pas bien loin, confie Jean-Philippe Ducart, Manager Public Affairs de T-A. Si Marie-Christine Marghem estime qu'il y a eu négligence de la part d'Electrabel, elle n'a qu'à entamer une action en*

*responsabilité. Mais je pense que le gouvernement ne le fera pas, il s'agit d'effets d'annonce."*

Par ailleurs, du côté d'Electrabel, on ne comprend pas les accusations de M<sup>me</sup> Marghem. *"Nous communiquons régulièrement au sujet de la disponibilité de nos réacteurs depuis que des problèmes de dégradation de béton ont été constatés à Doel 3", indique Anne-Sophie Hugé, porte-parole d'Electrabel. En outre, l'énergéticien tient à rappeler que sa responsabilité n'est pas l'équilibre du réseau belge mais la fourniture d'électricité à ses propres clients. "Nous ne sommes pas responsables de l'équilibre global du réseau, c'est Elia qui est chargé de cela, précise Anne-Sophie Hugé. Notre responsabilité est d'abord d'exploiter nos centrales en toute sécurité. Ensuite, il s'agit d'être capables de fournir de l'électricité à nos clients." Electrabel rappelle que ces multiples indisponibilités lui coûteront la bagatelle de 600 millions d'euros en 2018. L. Lam.*

## Les trains rouleront, ou pas...

La Belgique a donc ressorti des cartons son plan de délestage. Pour rappel, ce plan divise le pays en huit tranches déconnectables du réseau électrique l'une après l'autre en fonction des besoins. Les cartes où figure le détail des zones sont consultables sur le site du SPF Économie.

En cas de risque de pénurie d'électricité identifié la veille, on délestage d'abord la tranche numéro 8, puis la 7, puis la 6, et ainsi de suite jusqu'au numéro 2. En revanche, la tranche 1 ne fait pas partie du plan. Elle est réservée aux situations de délestage automatique, faisant suite à un incident soudain qui risque de faire planter le réseau de façon généralisée.

S'il est prévu de commencer le délestage par la tranche 8, les ministres fédéraux de l'Énergie et de l'Économie (Marie-Christine Marghem et Kris Peeters) ont la possibilité de démarrer par n'importe quelle tranche. Mais si un délestage est à nouveau prévu quelques semaines plus tard, il concernera nécessairement la tranche inférieure à la dernière tranche désactivée.

Les coupures dureront environ 3 heures, a priori entre 17 h et 20 h, lors du pic de consommation journalier en hiver. Il se pourrait toutefois que cela se produise à d'autres moments et pour des durées plus longues si la situation concrète l'exige.

La première version du plan de délestage de Melchior Wathelet avait suscité pas mal de critiques au niveau de la répartition nord-sud de l'effort. Ce plan avait ensuite été remanié par Marie-Christine Marghem (MR), suite aux critiques émises par le professeur Ernst, de l'Université de Liège.

**Infrabel préfère ne pas prendre de risques**

Plusieurs lieux seront d'office exclus du plan de délestage : les centres urbains de plus de 50 000 habitants, les chefs-lieux des provinces, les aéroports de Liège et de Charleroi, ainsi que le port de Gand.

Lors de la conception du plan de délestage, Infrabel avait recommandé que l'ensemble du trafic ferroviaire soit interrompu toute la journée en cas d'activation de ce plan. Sauf lorsque celui-ci concerne la tranche numéro 8... La tranche 8 s'étend sur plusieurs communes des provinces de Liège, du Hainaut, du Brabant wallon, du Limbourg, du Brabant flamand, d'Anvers, et de Flandre-Orientale.

Malgré cet avis négatif émis par Infrabel, on ne sait pas ce qui sera finalement décidé au niveau du trafic ferroviaire. *"Il se pourrait que le gouvernement nous demande de rouler jusqu'à 17 h"*, explique Arnaud Reymann, porte-parole d'Infrabel. *"Malgré notre avis négatif, nous devrions nous plier à toute décision du gouvernement."*

Par ailleurs, il se pourrait qu'une décision de stopper le trafic ferroviaire annule la nécessité d'activer le plan de délestage... *"Nous sommes le premier consommateur d'électricité du pays, commente Arnaud Reymann. Il se pourrait donc qu'un arrêt du trafic ferroviaire résolve le problème de pénurie d'électricité. Tout dépendra de l'ampleur du phénomène."*

**L. Lam.**

**Les coupures  
dureront  
environ  
3 heures,  
a priori entre  
17 h et 20 h.**